

l'interversion des procédés. MM. les Drs Grosbois M. P. P. et Poitras appuient sa proposition. Le Dr E. P. Lachapelle n'en persiste pas moins. "C'est un principe reconnu, dit-il, que dans toute assemblée comme celle-ci on a le droit de suspendre ou d'intervertir les ordres du jour.

M. le Dr Poitras propose alors, secondé par le Dr Simard jeune, que l'assemblée s'ajourne jusqu'à demain.

M. le Dr Beaudry, de Montcalm proteste et déclare que cette motion comporte une injure à la profession médicale.

M. le Dr Harel.—Nous nous montrons ridicules devant le pays tout entier. La seule chose qu'il y ait à faire est de voter sur la décision du Président.

Cette décision mise aux voix, votée par *assis* et *debout*, est rejetée par les trois quarts de l'assemblée.

La motion du Dr Lachapelle était acceptée. Immédiatement M. le Dr Lachapelle, appuyé par Mr le Dr Armstrong, propose ensuite la résolution suivante :

"Résolu que MM. les Drs J. A. Beaudry, Elder, Benoît, Whyatt, Johnston, Faucher, Ferrigo et J. D. Gauthier soient nommés scrutateurs et qu'ils soient autorisés à n'accepter les votes par procuration des membres légalement qualifiés à voter par procuration, les derniers en date et consentis de bonne foi par des membres ne devant pas de contribution au collège, devant être seuls acceptés par les scrutateurs."

Un amendement est aussitôt présenté par MM. Brosseau et Belleau demandant que MM. Séraphin Gauthier, Lanctôt, Dr Marcil soient adjoints comme scrutateurs du parti adverse.—Rejeté.

La motion suivante est ensuite déposée par MM. E. P. Lachapelle, L. G. Armstrong : "Résolu que la séance soit maintenant suspendue durant l'élection jusqu'à deux heures pour recevoir alors le rapport des scrutateurs, lesquels pourront néanmoins déclarer le scrutin clos s'il s'écoule cinq minutes sans que personne ne vote."

A 1 h. 30, il s'est écoulé 8 minutes sans que personne se soit présenté pour voter, les médecins étant allés dîner. Le scrutin fut en conséquence clos, au grand désappointement d'une vingtaine de médecins qui sont arrivés ensuite et n'ont pu voter.

Cinq dames médecins assistaient à l'assemblée.

A 2 heures, la séance est ouverte. Des vides existent dans l'amphithéâtre. On est moins nombreux que le matin. 300 médecins sont là et non 500 et 800 comme il a été écrit ailleurs.

Lecture est donnée de la liste du Dr E. P. Lachapelle dont les noms suivent et qui tous obtiennent entre 800 et 900 voix.

Ce sont MM. les docteurs :

DISTRICT DE MONTRÉAL.—Beauharnois, C. Marshall ; Bedford, C. L. Cotton ; Iberville, E. N. Chevalier ; Joliette, M. S. Boulet ; Montréal, T. Cypihot ; Ottawa, E. L. Quirk ; Richelieu, E. H. Provost ; Saint-Hyacinthe, F. Turcot ; Terrebonne, Hon. Dr D. Marcil.

VILLE DE MONTRÉAL.—J. E. Baril, L. J. V. Cléroux, J. I. Desroches, S. Girard, A. R. Marsolais, J. A. MacDonald.

DISTRICT DE QUÉBEC.—Beauce, T. Fortier ; Gaspé et Rimouski, Hon. Dr R. Fiset ; Kamouraska, P. E. Grandbois ; Montmagny, S. Bolduc ; Chicoutimi et Saguenay, Jules Constantin ; Québec, J. A. Ladière, M. Brophy.

VILLE DE QUÉBEC.—J. P. Boulet, F. X. Dorion, C. Gingras, A. Jobin, C. C. Sewell, A. Vallée.

DISTRICT DE TROIS RIVIÈRES.—Arthabaska, L. J. O. Sirois ; Trois-Rivières, L. P. Normand, E. F. Panneton.

DISTRICT DE SAINT-FRANÇOIS.—P. Pelletier, A. N. Worthington, T. L. Brown. La liste du Dr Beausoleil comprenait les noms suivants. MM. les docteurs :